

DECISION N°2021-015  
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS  
DE L'ELECTION A LA PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

SCRUTIN DU 14 AVRIL 2021

L'ADMINISTRATRICE PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation notamment son article L.712-2 ;

Vu la décision n°2021-011 portant convocation des électeurs pour l'élection du président ou de la présidente de l'université et du vice-président ou de la vice-présidente du conseil d'administration ;

Vu les statuts de l'université notamment ses articles 6 et 6-1 ;

DECIDE

Article 1

Election par les membres du conseil d'administration :

Nombre de membres	34	Nombre d'abstentions	8
Nombre de membres présents ou représentés	33		

Ont obtenu:

Nom	Prénom	Voix
ALLAIGRE	Annick	20
ARCHAMBEAU	Olivier	5

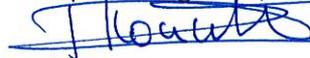
Madame Annick ALLAIGRE est élue présidente de l'université Paris 8

Article 2

La directrice générale des services est chargée de l'affichage de la présente décision.

Fait à Saint-Denis, le 14 avril 2021,

Pour l'administratrice pro  
et par délégation,



Florence HOUSSET

